

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la SA Energie et Environnement a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, pour compte de la SA INTERNATIONAL GOLF l'autorisation pour la modification d'un hôtelier et de ses installations techniques à Eselborn, 22 Mecherwee.

No dossier : 3A/2022/1634/175

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **22 juin 2022 au 6 juillet 2022** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 22 juin 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux,
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**

